



Ecole primaire
Maurice GENEST
25 rue Victor Basch
63200 RIOM
Tel : 04/73/38/04/11
@ : ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr
<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0631930f>

Compte rendu du second conseil d'école du mardi 5 mars 2024

Présents :

Représentants de parents : Mme COUDIGNAT, Mme CHAPON, M. HEBERT, Mme VATHERE, Mme DOS SANTOS, Mme LETOURNEAU, Mme DELALANDE

Mairie : M. VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires, Mme CHAMPEL, conseillère municipale et Mme PELLETIER, directrice du pôle services à la population

Enseignants : Mmes NALLET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, BARNOLA, CORBELIN, ROSSIGNOL, SALANON, FAURE, CENCERRADO, INACIO, POUMEROL, CHEVILLOT, PRIOLET, MARC et M DEBARD

ATSEM : Mme SALGUEIRO

Excusées : Mme SANCIER, IEN Riom Limagne, M. BENVENISTE, M. DAKKAR, Mme HOURLIER, Mme LAMOUR, M. WINTER, Mme THAMMA, M. DU COUEDIC, Mme WOJAK et Mme BELZ, parents d'élèves, Mme CHOTARD, enseignante RASED

1. Les effectifs

Les effectifs actuels sont de 314 élèves sur le groupe scolaire : 101 élèves en maternelle et 213 élèves en élémentaire. Constat : de plus en plus de mouvements en cours d'année. Pour le moment, il y a plus de départs que d'arrivées, ceci pouvant encore évoluer d'ici la fin de l'année.

Prévisions 2024-2025 : La carte scolaire 2024-2025 a été étudiée par la DSDEN. Pas de fermeture de classe de prévue pour notre école (fermeture sur René Cassin) mais étude pour la prochaine rentrée scolaire pour l'école. Prévision : 35 PS, départ 43 CM2. Il y aurait 315 élèves, pour une moyenne de 22,5 élèves par classe à la rentrée.

La Mairie a mis en place un partenariat avec la CAF pour avoir une idée plus précise des futures inscriptions en maternelle.

2. Présentation du RASED et de l'UPE2A :

o Le RASED

La structure complète d'un **Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté** est constituée d'un psychologue scolaire, d'un maître E (à dominante pédagogique) et d'un maître G (à dominante rééducative). Le poste de maître G de l'école a été fermé en 2020.

- La psychologue scolaire (Mme LESME) est arrivée cette année. Elle aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Elle réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Elle mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents. L'accord parental est demandé.

- Le « maître E », enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique (Mme CHOTARD) apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées dans le cadre des activités scolaires. Elle intervient en relation duelle, en petit groupe ou même dans la classe à la demande des enseignant(e)s. Elle n'a pas de contact direct avec les parents. Elle peut rencontrer directement l'enfant sans l'accord des parents car elle est enseignante. Elle est présente les matins à Maurice Genest mais elle peut faire des heures dans d'autres écoles. Actuellement, Mme CHOTARD est en arrêt maladie et n'est pas remplacée.

- Le « maître G », enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative (absent à Maurice Genest) apporte une aide aux élèves qui ont du mal à s'adapter au milieu scolaire. Il travaille en petits groupes et selon différents axes (jeux, libération de la parole, etc). Il réalise de nombreux entretiens avec les élèves pour améliorer leur comportement.

Pour cette année scolaire, 30 demandes de suivi ont été faites : Pas de RASED, pas de soutien possible.

- **L'UPE2A :**

C'est une **Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants**, un dispositif d'accompagnement des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français. Il n'y a pas d'intervention en maternelle alors que cela pourrait être utile. Les élèves intègrent la classe en fonction de leur tranche d'âge (les élèves d'âge CP ne peuvent pas être inscrits en GS). Ensuite, ils sortent de la classe pour réaliser des séances de français en petit groupe afin de réaliser un soutien linguistique (oral et lecture). Il y a actuellement 6 postes d'enseignants sur ce dispositif sur le département. Deux personnes travaillent à mi-temps sur ce poste pour le secteur de Riom, les missions principales sont le positionnement des élèves et leur suivi sur 1 ou 2 ans. Il y a une grande disparité dans le profil des élèves accueillis car certains n'ont jamais fréquenté l'école, et ont souvent un vécu très compliqué. Le nombre d'élèves entrant dans ce dispositif croît depuis 2019 (ouverture du poste), passant de 25 élèves à 36 aujourd'hui, avec des moyens constants.

A l'école, 11 élèves d'élémentaire répartis en 3 groupes sont concernés 1 à 3 h par semaine. Ils devraient avoir normalement 6 à 9h par semaine.

L'aide du RASED et de l'UPE2A est un véritable soutien pour l'équipe enseignante.

3. Point mairie

- **Sécurisation aux alentours de l'école** : les travaux d'éclairage, de marquage au sol, de signalétiques sont budgétisés, ils devraient s'amorcer au printemps. Demande est faite de renforcer les passages de la police municipale les mercredis à 11h30.
- **Numérique** : les tablettes maternelles étaient couplées à l'enveloppe d'investissement de 2023 or tous les autres équipements sont installés. Quand doivent-elles arriver ?
- **Logo** : il sera finalement supprimé. Une réflexion est en cours pour proposer plusieurs solutions permettant à terme de maîtriser la quantité de photocopies (quotas, compteurs par classe ?). Si la quantité globale de consommation semble importante (plus de 170 000 copies/an), elle ne correspond finalement qu'à +/- 3 feuilles par jour et par élève.
- **Affichage extérieur** : demande d'un panneau d'affichage plus grand. Une récupération d'un panneau existant devait se faire mais suite à un empêchement technique, une commande d'un panneau à double battant sera faite dès qu'il y aura la validation du BDF.
- **FIS** : (Fond d'initiative scolaire) La mairie a une enveloppe de 5000 € pour l'ensemble des écoles de la ville. Les classes qui souhaitent bénéficier de ce fond doivent rédiger un projet, des points sont attribués selon des critères transparents et communs aux écoles. La décision a été prise début février, l'annonce du montant n'est faite que lors de ce conseil par la mairie. Afin de modifier éventuellement le projet, d'organiser des manifestations pour compléter le financement, l'école espérait avoir l'information plus tôt. 3 projets déposés par notre école ont bénéficié d'une aide : Des échecs au monde médiéval (485,44 €) (4 classes : MS/GSa, CE1, CM1b et CM2), La biodiversité et ses mystères 388,35€ (2 classes de CP et de CM1a) et Paysages d'ici et d'ailleurs 436,89€ (2 classes CP/CE1 et CE2/CM2a)
- **Transports** : navettes diverses et Loubeyrat. Il est difficile pour l'équipe de travailler en année civile. Serait-il possible d'avoir une communication en coûts plutôt qu'en nombre de navettes de tel ou tel type et en année scolaire ?
- La mairie signale l'utilisation de la cour, du préau élémentaire et des sanitaires **le samedi 25 mai**.
- La caravane des métiers s'installe sur la **place de la fédération les 28 et 29 mars**. Dès le jeudi 27, il n'y aura plus de possibilité de stationner.
- **Loubeyrat** : Les nuitées sont possibles à Loubeyrat pour les classes élémentaires. Un complément d'information pour les classes de maternelle va être fait (agrément particulier ?). Les repas du midi seront assurés, par contre les repas du soir et le petit-déjeuner seront à la charge de l'école.

4. Madeleines Bijou

- **Madeleines BIJOU** : 630 € de bénéfice

Ces bénéfices vont être une aide pour financer les différentes sorties scolaires. La livraison est prévue la semaine 11.

5. Les projets, activités et sorties à venir :

- Journal scolaire : parution du 1^{er} numéro de l'année
- Poursuite des projets en lien avec le Patrimoine, RLV et le cinéma Arcadia
- Sorties à Loubeyrat en attente
- Carnaval : journée déguisée le vendredi 12 avril, avant les vacances de printemps. (En attente pour l'organisation d'une manifestation à la suite de cette journée)
- Préparations des sorties scolaires de fin d'année :
 - **Vendredi 3 mai** : MUROL pour les MS/GSa, CE1, CM1b et CM2
 - **Lundi 6 mai** : Pour les CP et CM1a : Pulvérières
 - **Vendredi 17 mai** : Pour les CP/CE1 et CE2/CM2a : Mirabel
 - **Mardi 28 mai** : PS/MS et GS/CP : THEIX
 - **Mardi 4 juin** :
 - Pour les CP et CM1a : Lac Servière
 - Pour les CP/CE1 et CE2/CM2a : Festival Art d'école Saint Rémy sur Duroalle
 - **Vendredi 21 juin** : Pour les MS/GSb et CE1/CE2 : Zoo de Ardes sur Couzes

Pour les autres voyages, les transporteurs ont maintenant du mal à avoir des conducteurs et il est très difficile d'avoir un transport en dehors des heures scolaires

- Spectacles de fin d'année à la salle Dumoulin ou à la Maison des Associations en préparation.
 - Spectacle MS/GSa, CE1 et CM2 : jeudi 6 juin à la salle DUMOULIN,
 - Spectacle CE1/CE2 : Mardi 11 juin à la Maison des Associations
- Déambulation / Exposition dans l'école le **lundi 1^{er} juillet**

6. Point APE :

Les opérations ventes de galettes et de goûters seront reconduits. L'APE pourra donner la somme de 1000 euros très prochainement et annonce l'organisation d'une **kermesse le vendredi 28 juin**. L'équipe remercie les parents pour ces actions qui permettent d'assurer les projets des classes.

Le prochain conseil d'école aura lieu **le mardi 18 juin à 18h.**

Les secrétaires de séance :
Mmes CHEVILLOT et FAURE

La directrice :
V. BAUFOND